



Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public à l'occasion de travaux

Demande d'installation d'une benne

A adresser à

Mairie d'Aubenas - À l'attention des Services Techniques - 4 Place de l'Hôtel de Ville - BP 50128 - 07200 AUBENAS
Tél. : 04 75 87 81 03 Fax : 04 75 87 81 15
accueil.servicestechmiques@mairie-aubenas.fr

**La demande doit être faite au moins 10 jours avant le début des travaux
Fournir un plan coté de l'implantation du chantier**

**Cette fiche fera l'objet d'un arrêté de circulation et/ou de stationnement, à récupérer
avant toute intervention sur le domaine public communal.**

LE DEMANDEUR :

Nom Prénom :

Adresse du demandeur :

.....

Tél. : Fax :

Mail :

LE CHANTIER :

Adresse précise du chantier : n°/...../.....

Dates : Du/...../..... au/...../.....

Surface de la réservation de l'emplacement :

- Sur place de stationnement autorisé
- Sur chaussée sans stationnement autorisé
- Sur trottoir
- Autre (préciser)

<p>Le demandeur s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none">- à attendre de recevoir l'arrêté d'autorisation avant de poser la benne- à respecter les prescriptions des services municipaux- à acquitter les droits de voirie	<p>Tarifs des droits de voiries d'occupation du domaine public, selon délibération du 12/12/2003</p> <p>De 1 à 60 jours 0,30 € par jour et par m² au sol De 61 à 150 jours 2,00 € par jour et par m² au sol à partir de 151 jours +20%€ par jour et par m² au sol</p> <p>Les jours s'entendent par jour calendaire.</p>
--	--

Date :/...../.....

Signature